SAMEDI 28 JANVIER 2017
DEBAT PUBLIC EN PRESENCE DES ELUS ET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

PREAMBULE : 15 h – OUVERTURE DU DEBAT PUBLIC AVEC LES ELUS MUNICIPAUX

Michel Ménétrier accueille Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac,

M. Martin (Premier Adjoint), M. Grange (maire adjoint de secteur), M. Beneytou (Sports), M. Capot (Urbanisme), M. Landreau (Développement durable et participation), Mme Monlun (Vie associative), Mme Poustynnikoff (Logement et Conseillère Communautaire)

Michel Ménétrier propose de répondre aux questions que se posent les habitants du Quartier en regroupant un certain nombre de sujets :

- Vie du quartier : stationnements, abribus, maison de quartier, accès aux commerces, graviers des trottoirs, actes d'incivilité…
- Opération CAMPUS : circulation globale, mobilités douces, projet CROUS.
- Bilan du PLU : logements étudiants, pression immobilière.

- ***Vie de quartier***

Monsieur Éric Martin souhaite à chacun une excellente année 2017 et annonce que la future Maison de Quartier sera livrée début 2019. Elle sera située sur le lieu actuel de l'Ecole Occitane dont le bail se termine fin 2017. Entièrement rénovée, elle sera composée de deux salles et d'un bureau.

- Intervention de deux riveraines concernant la propreté du quartier :

Constat : Les avaloirs sont fréquemment bouchés par des feuilles, des graviers et encombrés de bouteilles de bière,
Des détritus jonchent les trottoirs,
Un canapé a été jeté sur le trottoir de l'Avenue de Villemejean.
Des habitants de Compostelle ajoutent que derrière les commerces, il n'y a pas de nettoyage.
Jérémy Landreau répond que selon un arrêté de 2004, les riverains doivent entretenir leur espace trottoir. La presse locale de Pessac en informera les riverains.
Problème : tous les habitants ne reçoivent pas le bulletin de Pessac en particulier quand la boîte aux lettres mentionne : « pas de publicité ».
Concernant la propreté sur le campus, c'est le SIGDU qui en est responsable et non la municipalité.

- Problème des graviers :

Michel Ménétrier revient sur ce problème qui n'est pas résolu à ce jour ; les graviers continuent à se déverser dans les caniveaux et collecteurs d'eaux pluviales.
Réponse d'Éric Martin : Après une visite sur les lieux, nous n'avons pas trouvé de solution ; nous allons probablement changer de revêtement.

- Tags sur les murs de l'usine EDF :

Benoit Grange : nous sommes entrés en contact avec les responsables EDF ; nous avions envisagé de refaire la fresque et cela ne semblait pas poser de problème ; or, depuis plusieurs mois, EDF ne répond plus à nos appels.

- Les commerces de Compostelle :

Bordeaux-Métropole a proposé un aménagement des trottoirs avec des places de stationnement longitudinales ; la copropriété de Compostelle et les commerçants s'y refusent ; le sujet est au point mort.

- Actes d'incivilités dans le quartier :

Pierre Bontems demande ce qui est envisagé pour améliorer la sécurité des personnes et des commerçants, dont un a été agressé plusieurs fois. Les actes d'incivilités se multiplient; on connait le plus souvent les auteurs, alors comment se fait-il qu'il n'y ait aucune suite ?
Monsieur le Maire et Monsieur Grange interviennent et répondent que seul le buraliste est concerné ; les agresseurs sont identifiés et le commandant de police informé. Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) réunit tous les intervenants sur la sécurité (éducateurs, policiers, services sociaux). Sur cet aspect préventif, la Mairie a demandé que l'intervention du CLSPD soit étendue au quartier.
Une habitante de Compostelle demande s'il est possible de rencontrer quelqu'un, car ces problèmes sont de plus en plus importants et ils vont s'étendre à tout le quartier.
Michel Ménétrier répond que la clé est le syndic de Compostelle et les copropriétaires, sachant que les auteurs sont apparemment connus.

- Questions diverses :

Tourne à gauche face à la station Total **: Pierre Bontems** demande s'il est possible d'indiquer aux automobilistes qu'ils doivent s'avancer jusqu'au feu pour déclencher la bande magnétique.
Claire Giraudon demande pourquoi la boîte aux lettres du quartier a été supprimée ?
Réponse : elle a été vandalisée ; le problème est aujourd'hui solutionné et elle est à nouveau en fonction.

- ***Opération Campus***

Monsieur le Maire intervient:

- Mobilités douces :

Le point a été fait avec l'Université et la Mairie est restée ferme pour que soient réalisées des liaisons à pied- sec pour rejoindre le tram.
Michel Ménétrier remarque que quelques travaux ont été commencés pour l'éclairage ;
Monsieur le Maire précise que des ampoules à led sont prévues avec détecteurs de présence.
A ce sujet **Claire Giraudon** indique que depuis quelque temps, il n'y a plus d'éclairage au carrefour de Bardanac.
Benoît Grange répond que dans ce cas, il faut appeler les services de la mairie et éventuellement le contacter pour signaler le problème.

- Projet CROUS :

Un vaste projet de construction d'un espace multi-services de 3500m2 dédié aux étudiants bordelais est à l'étude devant l'entrée de Graine d'école face au triangle Bardanac ; une réunion doit avoir lieu prochainement.
Une habitante de Compostelle qui traverse le triangle régulièrement avec ses enfants, juge ce carrefour très dangereux.
Monsieur le Maire répond que cette portion de voirie est à déclasser pour supprimer une voie et enlever son affectation.
Un projet plus global peut être envisagé, mais sans lien financier avec le projet CROUS.

- Circulation globale dans le quartier :

Michel Ménétrier demande ce qu'il est possible de faire pour améliorer la circulation et la traversée du campus.
Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'Opération Campus, un certain nombre de voies seront modifiées dans le but de favoriser les mobilités douces.
Ce qui est acté : l'aménagement le long du tram et rue des facultés.
Sur la partie sud : comment terminer la boucle avec Talence et Gradignan ? Dans tous les cas, le projet de ring est exclu.
Monsieur le Maire ajoute que dans un premier temps, la Municipalité va s'occuper de l'aménagement de toute la rue de Compostelle pour limiter l'engorgement, notamment le long de Science-Agro, en élargissant et en réalisant également une piste cyclable.
Répondant à une interrogation d'une habitante de Compostelle, **Éric Martin** indique que Talence ne veut pas que l'on supprime le passage pour piétons côté « tourne à droite » sur l'avenue de la Libération, donc il faut agrandir la voie.
Monsieur le Maire précise que dans un deuxième temps, Bordeaux-Métropole a voté la construction de la nouvelle ligne du tramway qui partirait vers Gradignan ; il s'agit d'un très gros chantier sur le long terme, surtout au niveau du boulevard, qui passerait aussi par le cours de la Libération.
Donc tous les aménagements des mobilités douces ne pourront que faciliter la circulation.

- ***Dossier PLU :***

Gilles Capot indique que le PLU a été adopté par Bordeaux-Métropole et il entrera en application le 24 février 2017.
Une réunion de débriefing sera proposée fin février.

- ***Question sur les nouveaux compteurs LINKY***

Catherine Tuvalle demande si la Mairie de Pessac a une position sur l'installation des nouveaux compteurs LINKY.
Monsieur le Maire répond que la Mairie n'a pas le droit d'interdire la pose des compteurs LINKY ; c'est illégal. A titre personnel, il en possède un et ne rencontre aucun problème. On applique donc la loi.
Jérémy Landreau indique que la société ENEDIS (EDF) enverra un courrier à tous les Pessacais.
Une réunion est prévue le mardi 7 février en mairie en présence d'ENEDIS.
Monsieur le Maire ajoute que le point de vue qui consisterait à demander à chacun d'accepter ou de refuser l'installation serait valable, mais la position d'ENEDIS est de mettre les compteurs en place, pas de demander l'avis de chacun.
Pour changer cela, nous avons un député élu qui a voté la loi ; les prochaines élections offrent un moyen de s'exprimer.

L'ensemble des questions ayant été posées, **Michel Ménétrier** remercie Monsieur le Maire et les élus présents, ces derniers étant attendus à une autre AG.

17 h – OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Michel Ménétrier, Président du Comité de Quartier la Paillère-Compostelle remercie les personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Michel Ménétrier annonce l'ordre du jour :

- Rapport du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats,
- Partage du « verre de l'amitié ».

RAPPORT DU PRESIDENT

- **Fonctionnement du Comité**

Le Conseil d'Administration, élu en Assemblée Générale, se réunit tous les mois.
Le compte-rendu est transmis aux adhérents par mail et publié sur le site WEB.
Le Conseil d'Administration élabore stratégie du comité et les actions à mener.

- Stratégie :
  - Adhésion à la Fédération des quartiers de Pessac, participation aux réunions concernant les travaux ;
  - « Vigilance bienfaisante » : le but est de faire avancer nos demandes de façon pragmatique.
- Actions menées : elles sont présentées en AG dans le rapport annuel.
  - Animations
  - Défense des intérêts du quartier
  - Communication
- L'Assemblée Générale annuelle :
  - Validation ou non du mode de fonctionnement et des actions du comité (vote du quitus)
  - Renouvellement du CA par tiers selon les statuts.

- **Les actions menées en 2016**

- **Les animations**

Un repas des voisins a été organisé au village de France le 3 juin 2016.
Pour 2017, nous prévoyons une chasse aux œufs en avril, un repas des voisins en juin.

- **La défense des intérêts du Quartier**

La trame est le tableau récapitulatif de la situation du quartier, publié sur notre site Internet au 1er janvier 2015 :

Sujet	Problème évoqué	Demande	Etat d'avancement
Situation générale	Evolution rapide de l'habitat vers petits collectifs pour étudiants Quartier étouffé par la circulation générée par le campus	Négociation des implantations dans le cadre des permis de construire. Concertation sur circulation campus et peri-campus.	Action du comité pour propositions lors de la révision du PLU. Prise en compte partielle. Pas encore obtenu.

Le PLU a été adopté en janvier 2017 par Bordeaux-Métropole

Maison de quartier	Pas de lieu de réunion possible sur le quartier.	Construction Utilisation salle asso IOE33 (Ostau Occitan) pour réunions du comité	Maison de quartier promise pour la mandature. Projet en cours. Accord obtenu pour réunions du CA.

Le Comité Paillère-Compostelle disposera début 2019, d'une Maison de Quartier dans les anciens locaux de L'Ostau Occitan dont le bail se termine en octobre 2017.

Campus/ Accès tram	Conséquences (positives et négatives) des développements du campus sur le quartier non maitrisées. Accès piétons et deux-roues à la station tram « Doyen Brus ».	Implication du comité dans les projets d'aménagements du campus. Création sentiers propres et sécurisés depuis la rue des Jacquets et la station de pompage (suivant les traces spontanées).	Comité convié à réunions de concertation sur cheminements doux. Nouveau damage du sentier « Jacquets » effectué. Viabilisation finale actée avec Campus en juin 2015. Travaux démarrés, mais calendrier d'exécution pas encore connu

Les travaux sont commencés ; les gaines électriques sont en place.
Un projet CROUS a été annoncé dans le Sud-Ouest du 14 juillet 2016 ; nous attendons des informations compléméntaires.

Avenue de la Paillère	Encombrement quotidien Vitesse parfois excessive et emprunt du sens interdit par un grand nombre de véhicules Stationnements sur trottoirs. Nuisance bus pour riverains (certains bus sont bruyants et anciens) Absence abribus « Paillère » impair Gravier des trottoirs non satisfaisant Etat bitume angle rue Auguste Renoir	Plan de circulation global Contrôles de police plus réguliers et stricts y compris stationnement. Radar éducatif. Etude modification tracé à faire dans plan de circulation globale Implantation d'un abribus. Réfection des graviers Réfection chaussée et élagage arbres.	Cf « situation générale » ci-dessus. Mesures effectuées par radar en avril 2015. Vitesses considérées comme normales. La modernisation du parc atténue les nuisances. Pas obtenu Pas obtenu Nouveaux travaux d'urgence réalisés.

Avenue de Villemejean	Portion mitoyenne avec Talence en très mauvais état.	Fin réfection de la voirie	Projet en sommeil suite à refus de Talence (attente évolution projets campus).
Rue du Relais	Non-respect des interdictions de stationnement (dans virages angle droit et sur trottoirs)	Signalisation et contrôles de police + verbalisation.	Signalisation réalisée dans virages. Encore des contrevenants…
Carrefour Bardanac / Compostelle	Carrefour dangereux	Réaménagement du carrefour, en lien avec projet maison de quartier.	Suspendu au projet de maison de quartier.
Bardanac / Av. des arts	Trottoirs avenue des Arts dégradés Murs EDF tagués et fissurés	Bitumage (grave emportée par les fortes pluies). Réfection et décoration par peintres de rue.	Problème reconnu par la CUB mais apparemment pas de solution… Projet à l'étude par la mairie.
Deux-roues	Absence pistes cyclables.	Création pistes sécurisées pour raccordement à celles venant de Pey-Berland et sur le campus (parallèle au tram)	Fort regret d'absence de piste cyclable dans l'aménagement de l'avenue Villeméjean. Impossible av. la Paillère...
Bacs collecte sélective	Abords encombrés d'ordures, sales et dangereux (éclats de verre)	Aménagement du site et faire respecter interdiction dépôt ordures.	Net progrès depuis suppression bornes autres que verre, et apposition panneau par résidence.

❖ ***La communication***

- **Les comptes - rendus** validés en CA sont transmis par courriel et insérés sur le site Internet du Comité.
- **Un bulletin d'info annuel « Coquille-info »** a été distribué dans tout le quartier, avec mention du site web, appel à contributions et propositions
- **Des tracts et affichages** ont aussi été distribués lors des animations et de l'AG annuelle avec l'aide de certains « membres associés »
- **Un site WEB** a été mis en place en 2013 par Pierre Bontems. Une zone publique y est accessible à tous, et une zone « adhérents », où chacun retrouve les comptes rendus, les convocations, les documents du comité.

www.paillere-compostelle.fr.
lapaillere-compostelle@laposte.net

Michel Ménétrier présente le site et insiste sur l'onglet « identification » qui permet l'accès « adhérents » ainsi que sur la possibilité d'adhérer en ligne.

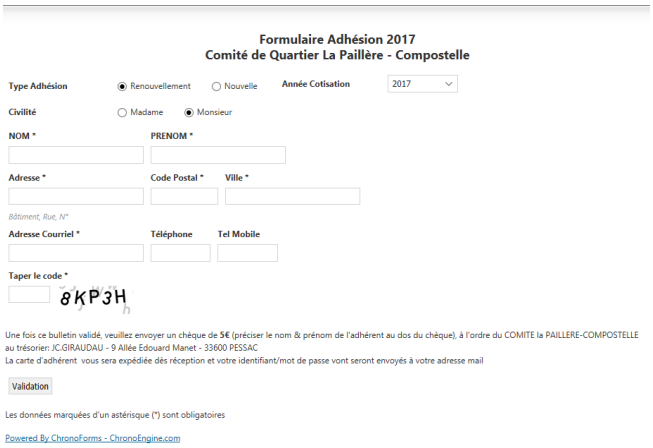

Formulaire Adhésion 2017
Comité de Quartier La Paillère - Compostelle

Type Adhésion ◉ Renouvellement ○ Nouvelle **Année Cotisation** 2017

Civilité ○ Madame ◉ Monsieur

NOM * **PRENOM ***

Adresse * **Code Postal *** **Ville ***

Bâtiment, Rue, N°

Adresse Courriel * **Téléphone** **Tel Mobile**

Taper le code *

8KP3H

Une fois ce bulletin validé, veuillez envoyer un chèque de **5€** (préciser le nom & prénom de l'adhérent au dos du chèque), à l'ordre du COMITE la PAILLERE-COMPOSTELLE au trésorier: JC.GIRAUDAU - 9 Allée Edouard Manet - 33600 PESSAC
La carte d'adhérent vous sera expédiée dès réception et votre identifiant/mot de passe vont seront envoyés à votre adresse mail

Validation

Les données marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

Powered By ChronoForms - ChronoEngine.com

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude Giraudau, présente les comptes de 2016

.

COMITE DE QUARTIER LAPAILLERE COMPOSTELLE

Rapport Financier année 2016
Période: 1 janvier 2016 31 décembre 2016

Opérations de Banque CCP:				Opérations de Caisse			
Crédit		Débit		Crédit		Débit	
Adhesions 27	135,00 €	Cotisations	40,00 €	Adhesions 20	100,00 €		
Subvention Mairie	500,00 €	Fonctionnement	180,24 €			Fonctionnement	28,10 €
		Animations	60,91 €			Animations	41,38 €
		Assurance	56,50 €				
						Faux frais	55,96 €
Total	635,00 €	Total	337,65 €	Total	100,00 €	Total	125,44 €
Bilan au 31 décembre	297,35 €			Bilan au 31 décembre	-25,44€		

Report au 1 janvier	2 466,66€	Solde au 31 décembre	2 764,01€	Report au 1 janvier	165,82 €	Solde au 31 décembre	140,38 €

Avoir Total au 31 décembre	2 904,39 €

Comptes vérifies par M.Giraudon

VOTE DU QUITUS MORAL ET FINANCIER PAR LES ADHERENTS

Michel Ménétrier soumet les deux rapports au vote des adhérents :

- **Rapport moral du président :**

Nombre d'inscrits: 22
Votants + procurations : 21
Suffrages exprimés : 21

- Oui : 20
- Abstentions : 1
- Contre : 0

- **Rapport financier du Trésorier :**

Nombre d'inscrits : 22
Votants + procurations : 21
Suffrages exprimés : 21

- Oui : 20
- Abstentions : 1
- Contre : 0

ANNONCE DU TIERS SORTANT, PRESENTATION DES CANDIDATS, ELECTION

- **Tiers sortant**

Michel Ménétrier annonce les membres du tiers sortant 2016 et fait appel à candidatures.
Membres sortants qui se représentent : Patrick Bénéteau
Jean-Marc Bordin
Membres démissionnaires Marie Malaval
Nombres de postes disponibles : 8

Michel Ménétrier renouvelle son appel à de nouvelles candidatures ; il sollicite les membres associés, les nouveaux arrivants.
Le comité a besoin de personnes motivées pour :

- Le lancement d'activités pour la nouvelle Maison de Quartier
- La participation aux commissions municipales (patrimoine, culture, jeunesse)
- Fédérer les commerçants pour les relations avec la Mairie
- Les relations avec la résidence Compostelle
- Des contacts avec les associations étudiantes, Graine d'école, les jardins partagés.

- **Présentation des candidats :**

Membres sortants, à nouveau candidats :
- Jean-Marc Bordin
- Patrick Bénéteau

Aucun nouveau candidat ne se présente.

- **Vote**

Michel Ménétrier demande à l'assemblée si personne ne s'oppose à un vote à main levée pour élire la nouvelle liste. Personne ne s'oppose. La proposition est l'élection au CA des deux candidats.
Nombre de d'inscrits : 22
Suffrages exprimés : 21
- Oui : 21
- Contre : 0

Les membres du CA pour l'année 2017 seront les suivants :
- Monsieur BENETEAU Patrick
- Monsieur BONTEMS Pierre
- Monsieur BORDIN Jean-Marc
- Monsieur GIRAUDAU Jean-Claude
- Madame GIRAUDON Claire
- Monsieur MENETRIER Michel
- Madame NAU Françoise
- Monsieur PARENT Claude
- Madame TUVALLE Catherine.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Ménétrier remercie de leur présence les différents intervenants ainsi que tous les membres de l'assemblée ; Il les invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 h
La première réunion du prochain CA aura lieu le lundi 6 février.

La Secrétaire de séance,

Françoise NAU

Le Président de séance,

Michel MENETRIER

WWW.federation-quartiers-pessac.com
Pour nous joindre :
lapaillere-compostelle@laposte.net
WWW. paillere-compostelle.fr